



Formation à la santé et à la sécurité au travail

Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

Site internet

Conditions Générales de Vente des Prestations de Formation par l'Association STL

STL est un organisme de formation professionnelle fondée par des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises. Son siège social est fixé au : 6 ALLEE DUKE ELLINGTON 87000 LIMOGES. Numéro de Déclaration d'activité n° 74 870124187 auprès du préfet de Région de la Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

STL conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, adaptées au besoin des entreprises et des salariés dans le domaine de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels.

Les actions de formation dispensées par STL sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de STL.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de STL et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations inscrites au catalogue de STL ou conçues sur mesure par STL pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : opérateurs de compétences.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation engagées par STL pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client ou de ses préposés aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client.

La participation aux formations dispensées par STL implique de la part du Client desdites prestations que ce dernier veille à ce que les stagiaires inscrits possèdent bien les connaissances requises et/ou y répondent en termes de compétence pour pouvoir suivre les formations.

Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de STL dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des stagiaires qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces stagiaires.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur 20%. Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, 30 jours date de facture sans escompte à l'ordre de STL.

Des frais d'hébergement et de déplacement peuvent être appliqués en fonction de la zone d'intervention.

Frais de déplacement péage compris :

< 50 km	50 à 100 km	100 à 200 km	200 à 300 km	300 à 400 km
offert	50 € HT	100 € HT	150 € HT	200 € HT

Frais d'hébergement petit déjeuner compris : 80 € HT

Frais de repas : 21 € HT

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard fixées à 3 fois le taux légal (article L441-3 du Code du Commerce). STL se réserve le droit d'appliquer en complément des pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012).

STL aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à STL.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge des formations commandées auprès de cet organisme avant le début de la formation. Dans le cas où cette prise en charge n'est pas obtenue, le Client devra s'acquitter des sommes dues auprès de STL et fera son affaire du remboursement auprès de l'OPCO dont il dépend. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par STL au Client.

Dédit et remplacement d'un stagiaire

En cas de dédit signifié par le Client à STL au moins 48 heures avant le démarrage de la formation, STL offre au Client la possibilité de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

Annulation, absence ou interruption d'une formation ou sensibilisation

Toute absence devra être signalée au moins 7 jours à l'avance, pour permettre à STL de prendre toutes dispositions utiles. De plus toute absence entraînera la facturation à hauteur :

- 215 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation SST, PRAP IBC, MAC PRAP 2S ALM et MAC AP-ASD ALM
- 108 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'un MAC SST - 1ers Secours
- Techniques de manutention
- 1500 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation Formateur SST
- 450 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'un MAC Formateur SST
- 324 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'un AP-ASD ALM
- 418 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'un d'une formation PRAP 2S ALM
- 20 € HT de l'heure par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une sensibilisation
- 125 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une sensibilisation Bien (ré)agir en cas d'intrusion malveillante
- 250 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale
- 160 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une Sensibilisation du Dirigeant aux Premiers Secours en Santé Mentale
- 320 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- 100 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une sensibilisation harcèlement sexuel et agissements sexistes
- 650 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation STOP TMS MF3
- 325 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation STOP TMS MF3 210
- 320 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation Les clés du management
- 300 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation Gestion de l'agressivité en situation d'accueil
- 640 € HT par salarié absent non excusé à la session, dans le cas d'une formation gestion de conflit au travail

Concernant le forfait groupe en cas d'absence de salarié, le coût de la formation reste inchangé.

Si le nombre de salariés absents non excusés et non justifiés sous 7 jours à l'avance entraînait la suppression de la session prévue, il appartiendra à l'entreprise défaillante de solliciter une nouvelle inscription laquelle lui sera alors facturée à hauteur du coût stagiaire.

Le Client s'engage à régler directement à STL, les sommes non prises en charge par l'OPCO.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, STL se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. STL peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Convention et attestation

Pour chaque action de formation, un devis sont adressés par STL au Client.

Seules les conventions de formation dûment renseignées, datées, tamponnées, signées et revêtues de la mention « Bon pour accord », retournées à STL ont valeur contractuelle.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre STL, l'OPCO et le Client.

A l'issue de la formation, STL remet une attestation de formation et une certificat de réalisation au Stagiaire et/ou au client suivant le cas. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, STL lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation si besoin.

Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, STL est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

STL ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à STL, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de STL.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par STL pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent la propriété de STL.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de STL. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

STL, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par STL au Client

STL s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de STL.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, STL conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, sauf autorisation expresse des personnes quant à leur droit à l'image, STL s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française. En cas de litige entre le Client et STL à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et à défaut, le Tribunal de Limoges sera seul compétent pour régler le litige.

CATALOGUE EN LIGNE sur [Site internet STL](#)

Tél. : 05 55 20 75 30 – formation@stlim.org



Formation à la santé et à la sécurité au travail
Au service des organisations de santé au travail,
des entreprises, des personnes et des territoires.

santé & prévention
des risques professionnels

www.sante-travail-limousin.org

FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS - TARIFS STL*

	DUREE/H	COÛT HT/STAGIAIRE	COÛT HT/GROUPE 6 à 10 STAGIAIRES
FORMATION SST	14	215,00 €	1 297,00 €
MAC SST	7	108,00 €	700,00 €
FORMATION FORMATEUR SST	56	1 500,00 €	
MAC FORMATEUR SST	21	450,00 €	

FORMATION PRAP 2S ALM	28	418,00 €	2 532,00 €
Formation Complémentaire ALM Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Sanitaire et médico-social	14	245,00 €	1 470,00 €
MAC PRAP 2S ALM	14	245,00 €	1 470,00 €
FORMATION PRAP IBC	14	245,00 €	1 470,00 €
MAC PRAP IBC	7	165,00 €	990,00 €

ACTEUR PREVENTION SECOURS DU SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE ALM	21	324,00 €	1 944,00 €
MAC APS-ASD ALM	14	215,00 €	1 470,00 €

Les clés du management pour les artisans	7	320,00 €	
Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes	7	320,00 €	
Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes	3	80,00 €	600,00 €

	DUREE/H		COÛT HT/GROUPE 12 à 16 STAGIAIRES	Manuel PSM/participant
Premiers Secours en Santé Mentale - Module standard	14	250,00 €	3 000,00 €	30,00 €

			COÛT HT/GROUPE 8 à 12 STAGIAIRES
Sensibilisation du Dirigeant aux Premiers secours en santé mentale	7	160,00 €	1 600,00 €
Gestion de l'agressivité en situation d'accueil	7	320,00 €	1 500,00 €

			COÛT HT/GROUPE 10 à 20 STAGIAIRES
Bien (ré)agir en cas d'intrusion malveillante	7	320,00 €	1 500,00 €

	DUREE/H	COÛT HT/STAGIAIRE	COÛT HT/GROUPE
STOP TMS - MF3 Prévention des lombalgies et des Troubles Musculo-Squelettiques	21	650,00 €	3 900,00 €
STOP TMS - MF3 - 210 Prévention des lombalgies et des Troubles Musculo-Squelettiques	10h30	325,00 €	1 950,00 €

		COÛT HT/GROUPE
RISQUE ROUTIER	3	590,00 €
OPTION MODULE VEHICULE UTILITAIRE LEGER	1	180,00 €

CONDUITES ADDICTIVES	2	590,00 €
----------------------	---	----------

INFORMATION AU DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE	2	590,00 €
APPRENTISSAGE AUX GESTES DE 1ERS SECOURS	7	700,00 €
SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES DE MANUTENTION	7	1 000,00 €
SAVOIR ANALYSER UNE SITUATION DE TRAVAIL	7	760,00 €

05.55.20.75.30 - formation@stlim.org

* Frais de déplacement en fonction de la zone

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74 870124187 auprès du Préfet de Région de Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation habilité INRS :

1502108/2021/SST-01/O/05 – Formateur de Formateurs SST 1514023/2022/SST-02/O/05 – 1502107/2021/Prap-IBC-01/O/05

1502106/2021/Prap-2S-01/O/05 – 1487251/2020/APS-ASD-01/O/05 - 1478038/2019/RPS-01/O/05

N° Siret : 529 434 185 00029 – Code NAF : 8559A